



Réf : 2015.087

Dossier suivi par : C. Vanderborght

Ligne directe : 04.66.83.02.97

Le 20 avril 2015

**Politique de la ville - Mise en place d'un « Conseil citoyen »
Quartier de l'Ecusson – appel à candidature**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réforme nationale de la Politique de la Ville, la Communauté de Communes De Cèze Cévennes et la ville de Saint-Ambroix vont élaborer et mettre en œuvre aux côtés de l'Etat, du Conseil Général du Gard et d'autres partenaires publics, un contrat de ville visant à réduire les fragilités économiques, sociales et urbaines qui traversent depuis quelques années le quartier de l'Ecusson, tel qu'il est présenté ci-après.

Portant sur la période 2015/2020, ce contrat de ville visera, par la mise en place de projets appropriés (dans les 3 domaines de l'économique, du social et de l'urbanistique), l'amélioration générale des conditions de vie des habitants du quartier.

Les réflexions et actions ne pourront s'engager sans les habitants, associations et acteurs du territoire qui seront associés et mobilisés à travers la mise en place d'un « conseil citoyen ». Celui-ci, conformément aux principes énoncés dans la loi du 21 février 2014 qui les régit, aura pour missions « de favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels, favoriser la co-construction du contrat de ville (à toutes les étapes de la démarche et sur tous les volets du contrat), de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes ».

Sa mise en place devra s'inscrire dans les dynamiques participatives existantes et les valoriser. Il comprendra deux catégories de membres : d'une part, des habitants du quartier et d'autre part, des représentants d'associations et acteurs locaux :

- Le collège « habitants », constitué par la méthode du tirage au sort et à partir d'une liste composée de volontaires identifiés, devra constituer 50% des membres du conseil citoyen
- Le collège « associations et acteurs locaux », identifié à l'issue de cet appel à candidatures, en constituera l'autre moitié.

Soucieux de vous en dire davantage et de préciser le contenu, les tenants et aboutissants de cette nouvelle démarche de participation citoyenne qui sera prochainement lancée sur le quartier, Nous vous convions à une réunion de présentation qui aura lieu le :

Mercredi 6 mai 2015 à 17 heures 30,
salle de la Filature – Maison des Associations - Avenue du Docteur Bastide à Saint-Ambroix

Nous vous indiquons d'ores et déjà que les candidatures au rôle de conseiller citoyen devront être reçues au plus tard le 18 mai 2015 à 12 heures en Mairie de Saint-Ambroix.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,
Olivier MARTIN

Le Maire
Jean Pierre DE FARIA